

N°1343

du 12
JUN 2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ACTIONS SOCIALES

P.3

Sur un financement de l'Agence française de développement (AFD)
De l'eau potable pour les Savanes, et actualisation du Plan Directeur d'Assainissement du Grand Lomé

URBANISME

P.3

Un consultant recherché / Mieux gérer l'occupation et l'utilisation des sols
Un Code de l'urbanisme et de la construction attendu dans les prochains mois

PANIER DE LA MENAGERE

P.6

Sur les principaux marchés de la capitale / D'après l'INSEED...
0,2 point de hausse des prix, tirés en mai par Tomates rondes et Carottes

CONCOURS

P.7

Pour une fin définitive des mariages précoces au Togo
"Il faut attaquer le mal à la racine", selon Assoumanou Nihade

P.3

Par une ordonnance

FAURE AUTORISE WACEM À VENDRE LE CLINKER SUR LE TERRITOIRE DOUANIER

"jusqu'à satisfaction des besoins"



Le président Faure E. Gnassingbé

P.4 Infos liées au coronavirus

- **Le voyageur mis en quarantaine va désormais payer, dès l'ouverture des frontières**
- **Banques et administration publique reprennent l'horaire habituel de travail**
- **L'Afrique moins victime grâce à sa population très jeune**

Homophobie

J.K. Rowling à nouveau accusée de transphobie LGBT+.

Daniel Radcliffe, connu pour avoir incarné à l'écran Harry Potter, s'est joint mardi aux critiques visant l'auteur de la saga à succès J.K. Rowling, à nouveau accusée de transphobie. Ce week-end, la romancière a partagé sur Twitter un article parlant des "personnes qui ont leurs règles", commentant ironique-



ment "je suis sûre qu'on devait avoir un mot pour ces gens. Que quelqu'un m'aide. Feum Famme Feemm?" Certains internautes, indignés, lui ont rappelé que les hommes transgenres pouvaient avoir leurs règles, comme les femmes transgenres n'en avaient pas.

Même si J.K. Rowling "est incontestablement responsable du cours que ma vie a pris, je me sens obligé

en tant qu'être humain de dire quelque chose en ce moment", a déclaré lundi Daniel Radcliffe dans une lettre ouverte publiée sur le site de l'association LGBT The Trevor Project. "A toutes les personnes qui ont le sentiment que cela a terni leur expérience des livres, je suis profondément désolé". Il appelle plutôt à se rappeler "ce qu'il y avait de précieux dans ces histoires", comme "la force de l'amour" et de la "diversité", ou encore le fait que "les idées dogmatiques de pureté conduisent à l'oppression de groupes vulnérables". "Les femmes trans sont des femmes", écrit l'acteur. "Tout propos affirmant le contraire efface l'identité et la dignité des personnes transgenres".

L'auteur a tenté de se justifier dans un autre tweet, faisant l'amalgame entre sexe et genre : "J'aime et je connais les personnes trans, mais effacer le concept de sexe enlève à beaucoup la capacité de parler de leur vie de manière pertinente. Si le sexe n'est pas réel, il n'y a pas d'homosexualité. Si le sexe n'est pas réel, la réalité vécue par les femmes dans le monde entier est effacée", a-t-elle ajouté, suscitant à nouveau l'indignation.

Histoire

Anvers retire une statue de l'ex-roi des Belges Léopold II



Un symbole tombe. Une statue de l'ex-roi des Belges Léopold II, figure controversée du passé colonial de la Belgique, a été retirée d'un square mardi à Anvers pour être entreposée dans les réserves d'un musée local. Cette décision intervient après la mobilisation ce week-end de plusieurs milliers de personnes à travers la Belgique, lors de manifestations organisées contre le racisme et en hommage à George Floyd tué fin mai aux Etats-Unis par un policier blanc.

Vendredi, le buste de Léopold II a été recouvert de peinture rouge tout comme celui de Tervuren, dans la banlieue de Bruxelles. Un groupe baptisé "Réparons l'histoire" exigeait le retrait de toutes ses statues, accusant l'ancien souverain d'avoir "exterminé" des millions de Congolais.

France

Parution : La sortie du livre Vendetta autorisée, malgré les poursuites entamées par un parrain corse

Sur décision de justice, le livre Vendetta de Violette Lazard et Marion Galland (éditions Plon) pourra finalement bel et bien être mis en vente en librairie à partir de ce jeudi 11 juin 2020. Et ce, malgré la tentative de Jean-Luc Germani, figure du banditisme corse, d'interdire la sortie de l'ouvrage.

Vendetta est un livre-enquête sur le milieu insulaire écrit par les journalistes Violette Lazard (L'Obs) et Marion Galland (France Bleu en Corse). Alors que sa parution était initialement prévue ce 11 juin 2020, Jean-Luc Germani actuellement incarcéré à Arles a décidé de saisir la justice pour tenter d'interdire sa sortie. Les poursuites qui visaient

les éditions Plon étaient basées sur trois fondements : «le recel de violation du secret de l'instruction, l'atteinte à la vie privée et le dommage imminent» affirme l'AFP. La défense de Jean-Luc Germani déplorait notamment le fait que les journalistes faisaient état dans cet ouvrage des écoutes réalisées fin 2015 à la demande d'un juge d'instruction.

Les propos retenus ont été recueillis grâce à des micros cachés dans sa cellule, pendant son incarcération aux Baumettes (Marseille).

«Jean-Luc Germani parle beaucoup. Ce qu'il dit est susceptible de mettre sa vie en danger» plaide

le poète, romancier, nouvelliste et dramaturge sénégalais Ibrahima Sall est mort le 5 juin dernier à Dakar. Ecrivain maudit malgré un talent immense, il laisse derrière lui une œuvre impénétrable qui lui survivra à coup sûr.

produire des œuvres qui survivront à son époque et bien au-delà, à la postérité. Parmi celles-ci figurent la publication, au milieu des années 70, aux Nouvelles éditions africaines du Sénégal (Neas), de son roman "La gé-



nération spontanée", "Les mauvaises odeurs" un peu plus tôt et "Les routiers de chimères" (roman, Neas, Dakar 1982). Ces productions littéraires constituent des chefs-d'œuvre inédits tant sur le plan de l'écriture que celui de la création. Inspiré comme tout grand homme par la sagesse, il avait choisi la discrétion et l'humilité pour envelopper l'immensité de son talent. "Écrivain génial, il aura vécu caché, quasi inconnu. Il sortait du lot par la qualité de sa plume profonde et raffinée", témoigne le poète Abdoulaye Racine Senghor, administrateur du Monument de la Renaissance africaine.

"Il est des écrivains qui surfent sur l'eau et d'autres qui surfent sous l'eau, en profondeur. C'est à ceux-là qu'appartient Ibrahima Sall", écrit en hommage le poète Amadou Lamine SALL, lauréat des Grands Prix de l'Académie française et Prix international européen de poésie 2019.

Cinéma

Trois films africains parmi la sélection officielle de la 73^{ème} édition

Trois films du continent africain font partie d'une sélection officielle 2020 avec 56 de films dotés d'un label "73e Festival de Cannes". Parmi ces films, on compte le documentaire "En route pour le milliard", la nouvelle œuvre très attendue du Congolais Dieudo Hamadi et deux autres cinéastes du continent africain dont Souad, "un film sur la jeunesse égyptienne... un film tout à fait réussi", a commenté Thierry

Frémaux. Et puis, Rouge, de Farid Bentoumi. Franco-algérien de 44 ans est connu pour son film Good Luck Algeria où il raconte l'histoire de sa famille face aux questions de l'immigration et de l'identité.

Le festival ne se produira pas in situ, c'est-à-dire dans les salles pour cause du covid-19. Le plus grand festival de cinéma au monde a donc dû improviser face à la crise sanitaire mondiale. Résultat : au lieu d'une vingtaine de films en lice pour la Palme d'or et autant de longs métrages dans un certain regard, la traditionnelle section des surprises et jeunes talents, la cinquantaine de films se trouvent tous au même niveau (d'autres diront sans aucune hiérarchie) dans cette sélection exceptionnelle.

Cette démarche égalitaire permet en même temps d'annoncer une édition record : 2067 longs métrages ont été envoyés au Festival. Le nombre de pays représentés a également grimpé, à 147, contre 138 pays en 2019. Et même si le nombre de réalisatrices ayant candidatées est en légère baisse par rapport à 2019 (532 contre 575), dans la sélection officielle, la part des cinéastes femmes a encore augmenté, 16 contre 14 en 2019.

Disparition

Ibrahima Sall, écrivain maudit sénégalais est décédé le 5 juin dernier

AZIMUTS INFOS

Covid-19 : une contamination serait possible par voie fécale

Dans certains cas, l'infection à SARS-CoV-2 provoque des symptômes gastro-intestinaux plus ou moins variés. Un patient sur cinq serait victime de ces symptômes. De l'ARN viral a été retrouvé dans les selles des patients, ce qui rajoute une piste de contamination suspecte : la voie fécale.

Le SARS-CoV-2 qui donne la maladie Covid-19 comporte son lot de symptômes variés. Parmi eux, les symptômes gastro-intestinaux. Selon les premières données publiées dans la littérature scientifique par des équipes chinoises, 17,6 % des patients souffriraient de ce type de symptômes, plus fréquent dans les formes sévères. Pour autant, le virus se retrouverait dans les échantillons de selles dans plus de 48 % des cas chez les personnes contaminées développant des symptômes classiques.

Quasiment un patient sur quatre souffre de ces symptômes

Une récente étude, publiée dans le journal Gastroenterology, a fait le point concernant le taux de patients souffrant de symptômes gastro-intestinaux causés par l'infection au SARS-CoV-2. Premièrement, ils ont analysé eux-mêmes une cohorte de 59 patients, puis ont intégré leurs résultats en rapport avec la littérature scientifique actuellement publiée sur le sujet. Les patients souffraient tous du Covid-19 et avaient tous reçu un diagnostic biologique. Les auteurs n'ont tenu compte que des rapports de cas/séries de cas, d'études de cohorte prospective/rétrospective, d'étude de cas témoins et d'essais contrôlés randomisés dans leur méta-analyse.

Dans leur cohorte, les symptômes digestifs touchent 25 % des patients. Lorsque l'on ramène cela aux observations des différents cas rapportés dans la littérature, on observe que 17,6 % des patients sont atteints par de tels symptômes. Les cas graves sont plus sujets à développer ce type de symptômes (17,1 %) que les cas modérés, même si ces derniers ne sont pas épargnés (11,8 %). L'anorexie était le symptôme gastro-intestinal le plus courant (26,8 %), suivi de la diarrhée (12,5 %), des nausées/vomissements (10,2 %) et des douleurs/inconforts abdominaux (9,2 %).

Une nouvelle voie de contamination

Depuis la pandémie de SARS-CoV-1 au début des années 2000, on sait que les fameux récepteurs ACE2 (les portes d'entrée du SARS-CoV-2 dans l'organisme) s'expriment aussi dans le petit intestin. Depuis, on sait aussi que ces derniers jouent un rôle accru dans la modulation de l'inflammation intestinale, en tout cas chez le modèle animal, ce qui pourrait expliquer les diarrhées chez certains patients. Par ailleurs, chez les patients infectés dans cette méta-analyse, jusqu'à 48 % ont de l'ARN viral détectable dans leurs selles. Ceux atteints de diarrhées ont beaucoup plus de particules virales que les autres. Cela traduit un état de fait inquiétant : le virus pourrait se transmettre par la voie fécale.

Aussi, ce qui ne rassure pas vraiment, c'est que le virus pourrait rester latent dans l'organisme jusqu'à 33 jours après le début de la maladie même lorsqu'il n'est plus détectable dans les voies respiratoires. Un état de fait qui pourrait peut-être expliquer sa réémergence sporadique chez quelques patients en Corée du Sud. Avant que cette hypothèse soit étudiée, on peut aussi se questionner quant à la chaîne de contamination. Si le virus se transmet par voie fécale, mieux vaut avoir par précaution une propreté quotidienne irréprochable de vos toilettes, comme si vous aviez eu une gastro-entérite. Enfin une récente étude, publiée dans le journal Gut, suggère que la diarrhée devrait être considérée comme un symptôme courant du Covid-19.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Sur un financement de l'Agence française de développement (AFD)

De l'eau potable pour les Savanes, et actualisation du Plan Directeur d'Assainissement du Grand Lomé

Jean AFOLABI

Dans l'intervalle de dix ans, l'AFD – Agence française de développement – a investi plus de 108 millions d'euros, soit près de 71 milliards de francs CFA, dans les projets d'alimentation en eau potable et assainissement, notamment : le Projet d'environnement urbain de Lomé (PEUL) ; le Projet d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé et de renforcement des capacités de gestion de la Société Togolaise des Eaux (TdE) ; les projets d'Hydrauliques villageoises dans la région des Plateaux et des Savanes ; la réalisation d'un important programme d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Lomé financé par l'AFD sur fonds délégués du dixième Fonds Européen de Développement (FED)... Lundi, à Lomé, il s'est encore agi de la signature de la convention PND-EAU/AFD et du Prêt Remboursable pour l'Actualisation du Plan Directeur de l'Assainissement de la Ville de Lomé. Un accord de financement d'un montant de 40 millions d'euros, soit environ vingt-six milliards deux cent quarante



millions (26 240 000 000) de francs CFA, « qui est un prêt de l'Agence française de développement (AFD), à des conditions concessionnelles, destiné à appuyer les actions vigoureuses engagées par le gouvernement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans notre pays », a souligné le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances à l'occasion de l'accord.

Le premier projet comprend quatre (4) composantes : (1) l'alimentation en eau potable des villes de Cinkassé, Korbongou, Bombouaka, Mandouri, Tandjoaré, Gando et l'extension du réseau d'eau de la ville de Dapaong à partir du barrage de Dalwak. Les bénéficiaires s'élèvent à 200 mille personnes et c'est donc un projet d'envergure ; (2) l'alimentation en eau potable de six (06) zones semi-urbaines (Gandé, Soudou Tchalmidé, Kabou, Amou-Oblo, Wahala et Gleï) ; (3) le renouvellement et l'extension des réseaux d'eau des villes du périmètre de la



TdE ; (4) les études stratégiques afférentes au Plan directeur de l'eau potable du grand Lomé et les études détaillées de la nouvelle aduction d'eau de la ville de Kara, en complément aux efforts déployés par l'Union européenne et les Fonds koweïtiens. La deuxième convention signée porte sur l'étude d'actualisation du Plan Directeur d'Assainissement Eaux usées et Eaux pluviales du Grand Lomé (PDA-2004), à travers le Fonds de la Facilité d'Amorçage, de Préparation et de Suivi de Projets (FAPS) pour un montant de 700 mille euros soit 459,17 millions de francs CFA.

Le Plan national de développement Eau-AFD (PND Eau/AFD) vise la réalisation et l'exten-

sion d'infrastructures de mobilisation, de production et de distribution d'eau potable via des systèmes urbains ou semi-urbains, tout en assurant un équilibre financier acceptable pour les acteurs impliqués, à savoir : la SP EAU et la TdE. Particulièrement, précise-t-on à l'AFD, « le projet bénéficiera aux populations les plus démunies en matière d'accès à l'eau potable, extrêmement exposées en fin de saison sèche, notamment dans la région des Savanes, qui devrait voir à l'issue du projet leur statut complètement changer d'une région défavorisée au stress hydrique important à une région transformée, où le taux d'accès à l'eau sera considérablement amélioré ». Un total de 200 000 personnes sont alors visées par l'accès à une eau propre.

Quant à l'élaboration du Plan directeur d'assainissement (PDA) du Grand Lomé, elle vise, en premier lieu, à l'actualisation du Plan directeur de l'assainissement des eaux usées (y compris la gestion

des boues de vidange), des eaux pluviales et la gestion des déchets solides du Grand Lomé. Et l'étude de faisabilité des projets prioritaires. Ainsi, le nouveau PDA permettra de définir le programme d'investissement à court, moyen et long terme de l'assainissement du Grand Lomé.

Au ministère de l'Eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise et à l'Agence française de développement, les réflexions sont constamment menées afin d'identifier le plan d'investissements prioritaires dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement en milieu urbain, semi urbain et rural, dont la présente convention marque une première étape de l'aboutissement.

On rappelle que, de 25% en 2005, le taux d'accès à l'eau potable est officiellement estimé aujourd'hui à 55% sur le plan national grâce à l'accompagnement des partenaires, dont l'AFD qui apporte un appui significatif et déterminant aux actions entreprises par les autorités dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Malgré un contexte d'accroissement de la population. Et de rareté des financements,

Un consultant recherché / Mieux gérer l'occupation et l'utilisation des sols

Un Code de l'urbanisme et de la construction attendu dans les prochains mois

Jean AFOLABI

Par l'entremise du ministère de la Ville, de l'urbanisme, de l'habitant et de la salubrité publique, le gouvernement envisage dans les douze (12) prochains mois l'élaboration de l'Avant-projet d'une loi portant Code de l'urbanisme et de la construction du Togo. Le travail bénéficie d'un financement de la Banque mondiale, dans le cadre du **Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU)**. Développement, on estime très crucial «... d'établir un encadrement efficace de l'évolution physique des villes, de l'occupation et l'utilisation des sols et d'obtenir un aménagement et un développement harmonieux des ensembles urbains», rapporte le

Par une ordonnance

FAURE AUTORISE WACEM A VENDRE LE CLINKER SUR LE TERRITOIRE DOUANIER «jusqu'à satisfaction des besoins»

Late Pater

A l'ère du nouveau coronavirus au Togo, le gouvernement a été habilité à agir davantage à travers les ordonnances. C'est ce qui a permis au président Faure Gnassingbé d'accorder une dérogation à la loi n°2011-018 du 24 juin 2011 portant statut de zone franche industrielle, sans passer par la voie du vote de l'Assemblée nationale. C'est le ministre du Commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale qui a présenté un rapport dans ce sens.

Selon la loi de 2011 en son article 28, « la vente sur le territoire douanier des biens et services produits par les entreprises admises au statut de zone franche peut être autorisée par la SAZOF jusqu'à concurrence de 30% de la production effective constatée par les services des douanes. Dans ce cas, les droits et taxes de douane sont dus sur le produit mis à la consommation, quelle que soit l'origine des matières premières mises en œuvre, conformément au tarif douanier en vigueur. Pour la vente sur le territoire douanier, l'entreprise agréée doit s'adresser obligatoirement à une ou plusieurs sociétés régulièrement installées sur le territoire douanier. Ces sociétés sont assujetties au droit commun ». Mais l'ordonnance, signée le 5 mai 2020, fait sauter la barre maximale des 30%. « La présente ordonnance autorise la SAZOF à déroger aux dispositions de l'article 28 de la loi n°2011-018 du 24 juin 2011 portant statut de zone franche industrielle, relatives à la vente sur le territoire douanier des biens et servi-



Le président Faure E. Gnassingbé

ces produits par les entreprises admises au statut de zone franche. La société WEST AFRICAN CEMENT SA (WACEM), agréée au statut de zone franche industrielle, est autorisée à vendre aux cimenteries installées sur le territoire douanier sa production effective de clinker constatée par l'administration des douanes, à concurrence de la satisfaction des besoins exprimés par celles-ci. Les droits et taxes de douane sont dus sur le clinker mis à la consommation, conformément au tarif douanier en vigueur », précise le texte rendu public.

La cimenterie Wacem, basée à Tabligbo, est née des cendres de l'ancienne Cimao (Ciment d'Afrique de l'ouest). Les derniers chiffres officiels indiquent que, en 2017, elle a produit 595 284 tonnes de clinker équivalant à 31,924 milliards de francs Cfa. La production de clinker est en constante progression : 1 565 405 tonnes en 2015, 2 047 779 en 2016 et 2 117 652 en 2017. Elle est partagée entre par les sociétés Scantogo Mines et Wacem. En 2017, le Bénin, le Burkina et le Ghana ont

été les principaux pays importateurs du clinker togolais. En juin de la même année, Wacem a obtenu un prêt de 22,5 millions de dollars de la BIDC pour financer l'implantation d'une unité de production de clinker à Souguéta en Guinée. « Le projet guinéen permettra d'offrir du ciment meilleur marché aux consommateurs de ce pays », avait déclaré Prasad Motaparti, le directeur du groupe pour le Togo, qui soulignait son ambition de se développer dans la région ouest africaine. En plus du Togo, le groupe opérait aussi en RDC et à Madagascar. En octobre 2016, le Tribunal de Tabligbo a prononcé le verdict dans un procès opposant Wacem-Fortia aux familles des victimes de l'explosion d'une citerne à fuel survenue sur le site de la cimenterie (5 Togolais et un Indien tués) : le groupe indien avait été condamné à verser 280 millions de francs Cfa aux familles et 2 millions de francs Cfa à l'Etat constitué partie civile dans l'affaire, en dommages et intérêts ; son directeur de l'exploitation avait pris 8 mois de prison avec sursis, comme principal accusé.

et de la construction.

D'après les estimations de l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), citées par Togo First, la population urbaine avoisinerait au Togo aujourd'hui près de 3 094 100 habitants avec une proportion de 42,1%. En 2020, elle sera de 43,5% avec une population de 3 351 800 habitants. Par ailleurs, le nombre de villes secondaires de plus de 50 000 habitants est passé de un (1) à six (6) en deux décennies, soit de 1990 à 2010. Ainsi, « Pour être créatrice d'emplois et de richesses, l'urbanisation doit être maîtrisée et orientée dans une perspective de développement durable. La maîtrise du processus d'urbanisation passe, entre

autres, par la refonte du droit de l'urbanisme et de la construction, de l'ensemble des règles et institutions relatives à l'aménagement et au développement urbain », relèvent les pouvoirs publics.

Lancé officiellement le 16 novembre 2018 à Lomé par le gouvernement et la Banque mondiale, le PIDU est conçu pour améliorer, d'une part l'accès aux infrastructures urbaines et services de base dans les quartiers mal desservis des villes de Lomé, Kara et Dapaong, tels que : (i) des routes urbaines et espaces publics – éclairage public et aménagement paysager – ; (ii) des systèmes d'accès à l'eau potable ; (iii) des réseaux de drainage et de gestion des eaux pluviales, ainsi que

(suite à la page 4)

Infos liées au coronavirus

Le voyageur mis en quarantaine va désormais payer, dès l'ouverture des frontières

Late Pater

Le rapatriement des Togolais bloqués hors du Togo (résidents ou en séjour), pour raison de fermeture des frontières dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), s'est poursuivi. Après l'arrivée de la première vague de 150 compatriotes, le 23 mai dernier, le ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur a procédé, ce 10 juin 2020, au rapatriement de soixante-quatre (64) compatriotes et ressortissants d'autres pays résidant au Togo, par un vol spécial en provenance d'Europe. «D'autres efforts sont en cours en vue d'apporter, dans les prochains jours, assistance aux compatriotes bloqués hors des frontières dans cette situation de crise sanitaire», annonce le ministère. Et d'ajouter : «dans le souci de se conformer aux dispositions prescrites pour lutter contre la pandémie du coronavirus, les compatriotes et ressortissants d'autres pays résidant au Togo rapatriés seront traités suivant les mesures de riposte prises au niveau du Togo afin de contenir la propagation de cette pandémie».

Jusqu'ici, ce traitement (hébergement, restauration et administration des soins) est gratuitement offert aux personnes concernées c'est-à-dire qu'il est pris en charge par l'Etat togolais. Mais ça va changer dans les prochains jours pour l'hébergement et la restauration, surtout à partir de la réouverture très imminente des frontières. Même s'il est muet sur cette dernière précision utile, confirmée par une source du ministère de la santé, c'est un communiqué de l'ambassade du Togo en France, publié le 9 juin



2020, qui donne l'information, mieux qui avertit : «Vols spéciaux de rapatriement et conditions de mise en quarantaine au Togo. L'ambassade de la République togolaise en France rappelle à l'attention des candidats au rapatriement sur les vols spéciaux à destination de Lomé, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire en vigueur au Togo depuis le 1^{er} avril 2020, les voyageurs seront soumis à la procédure de mise en quarantaine dès leur entrée sur le territoire togolais. Par ailleurs, suivant les nouvelles directives reçues ce jour, les frais d'hébergement et de restauration durant la période de mise en quarantaine seront à la charge des voyageurs. Chaque voyageur est tenu de signer une fiche d'engagement relative aux dispositions susmentionnées avant son embarquement à l'aéroport de départ».

De plus en plus, les autorités sanitaires parlent d'une stabilisation de la contamination au Togo. Pendant que le pays est à 522 cas confirmés (244 cas actifs,

265 cas guéris, 13 décès) à la date du 10 juin. Sur cette base, la coordination nationale de la gestion de la riposte contre le Covid-19 annonce la prochaine réouverture des frontiè-

res avec la reprise des vols au niveau de l'aéroport de Lomé. Et dans cette optique, la plateforme aéroportuaire se dote d'un laboratoire mobile pour tester tous les voyageurs qui arrivent dans le pays, et ceux qui en partent.

Jusqu'ici, de façon générale, le Togo répartit ses différents cas Covid-19 en quatre catégories. Primo, les personnes suspectes parce qu'ayant été en contact avec une personne testée positive ou parce que revenant d'une zone à risque sont considérées comme pouvant être suivies à domicile. Secundo, les personnes suspectes pour les mêmes raisons, mais considérées comme devant être suivies dans une structure fermée et surveillée, sont regroupées et confinées à l'hôtel Lébéné (ex-Ibis) pendant une durée de 14 jours et en ressortent à l'expiration de ce délai si elles sont testées négatives. Tertio, les personnes testées positivement mais asymptomatiques, dont des personnes en convalescence, sont confinées à l'hôtel Eda Oba jusqu'à ce que deux tests consécutifs espacés de deux jours soient négatifs. Quarto, les personnes testées positives et symptomatiques du Covid-19 sont accueillies au Centre hospitalier régional de Lomé-commune.

subiront aucun changement sur tout l'ensemble du territoire national : ce qui ne réjouit pas les transporteurs qui cherchent à savoir celui qui va payer la différence financière née de la réduction du nombre de passagers. L'administration publique a, elle aussi, repris l'horaire habituel de travail.

Banques et administration publique reprennent l'horaire habituel de travail

"Nous devons apprendre à vivre avec le virus, comme nous l'avons déjà fait avec d'autres maladies". Le Coordonnateur national de riposte contre le Covid-19 ne cesse de le marteler. Le Conseil scientifique, mis en place dans le cadre de la riposte, est aussi dans ce sens. Ce qui justifie ses récentes recommandations à l'Exécutif, dans le sens d'une reprise progressive des activités économiques.

Conformément à la tendance à la stabilisation de l'épidémie, le gouvernement a annoncé la levée totale du couvre-feu, la levée du bouclage des villes initialement concernées et le port de masque de protection obligatoire pour tous, à compter du mardi 9 juin 2020. Cette décision commence à emporter des implications. Aussi l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Togo (Apbef-Togo) informe-t-elle les usagers que les activités retrouvent leurs heures normales dans les services des banques et établissements financiers, à compter du lundi 15 juin 2020 : de lundi à vendredi, 7h 30 mn à 12 h et 14 h 30 mn à 17 h. "La

vacation du samedi continuera de se dérouler selon les modalités spécifiques à chaque établissement de crédit et qui sont portées à la connaissance de la clientèle. Pour l'organisation des vacances de lundi à vendredi, une ouverture est toutefois laissée aux institutions qui ont opté pour un fonctionnement en journée continue dans le respect des huit (8) heures réglementaires", écrit l'Apbef-Togo ce 10 juin.

Il faut rappeler que les transports interurbains ont aussi repris. Mais les autocars ne sont autorisés qu'à prendre 30 passagers au maximum ; les bus de 15 places ne vont embarquer que 8 personnes y compris le conducteur ; les taxis-ville ne prendront que 3 passagers en plus du chauffeur. "Au niveau des transports, il y a la limitation du nombre de passagers. La force anti-pandémie va veiller à ce que cette limitation soit respectée. Les mesures barrières sont toujours d'actualité", a souligné le ministre Yark Damehame. Au même moment, le gouvernement indique que les tarifs de transport routier ne

vacation du samedi continuera de se dérouler selon les modalités spécifiques à chaque établissement de crédit et qui sont portées à la connaissance de la clientèle. Pour l'organisation des vacances de lundi à vendredi, une ouverture est toutefois laissée aux institutions qui ont opté pour un fonctionnement en journée continue dans le respect des huit (8) heures réglementaires", écrit l'Apbef-Togo ce 10 juin.

Il faut rappeler que les transports interurbains ont aussi repris. Mais les autocars ne sont autorisés qu'à prendre 30 passagers au maximum ; les bus de 15 places ne vont embarquer que 8 personnes y compris le conducteur ; les taxis-ville ne prendront que 3 passagers en plus du chauffeur. "Au niveau des transports, il y a la limitation du nombre de passagers. La force anti-pandémie va veiller à ce que cette limitation soit respectée. Les mesures barrières sont toujours d'actualité", a souligné le ministre Yark Damehame. Au même moment, le gouvernement indique que les tarifs de transport routier ne

Un consultant recherché / Mieux gérer l'occupation et l'utilisation des sols

Un Code de l'urbanisme et de la construction attendu dans les prochains mois

(suite de la page 3)

(iv) de petites infrastructures économiques et sociales – marchés et échoppes de commerçants. D'autre part, le projet va fournir une assistance technique à la planification et à la gestion du développement urbain, ainsi qu'à la fourniture de services urbains de base résilients dans sept (7) villes, à savoir : Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé,

L'Afrique moins victime grâce à sa population très jeune

Bien qu'il existe encore beaucoup d'incertitudes sur l'impact sanitaire du Covid-19 en Afrique subsaharienne, un faisceau de données indique d'ores et déjà que la propagation du virus semble contenue, en partie grâce à la précocité des mesures de confinement et à la jeunesse de la population.

Si le Covid-19 se révèle d'une violence inédite partout dans le monde, les crises sanitaires aux conséquences ravageuses sont légion en Afrique subsaharienne. La région n'est guère étrangère aux épidémies dramatiques comme Ebola ou aux pathologies extrêmement létales et récurrentes telles que le paludisme qui aurait provoqué, selon l'Organisation mondiale de la santé, environ 380 000 décès en Afrique subsaharienne en 2018.

La pandémie actuelle a surtout mis à nu la fragilité, voire la faillite des systèmes de santé dans cette région plus qu'ailleurs. Les projecteurs braqués sur les systèmes de santé révèlent ainsi le sous-équipement criant des pays en lits

de réanimation, en respirateurs et autres équipements médicaux. De même, pour l'essentiel, les équipements disponibles sont concentrés dans les grands centres urbains, plongeant une bonne partie des populations dans un désert sanitaire absolu.

L'impact économique du Covid-19 en Afrique subsaharienne est double. Au niveau interne, les mesures de confinement ralentiront l'activité économique. Au niveau externe, les pays souffriront de l'effondrement des cours des matières premières, de l'incertitude autour de l'aide publique au développement et des transferts de fonds de la diaspora en raison de la récession annoncée dans les pays développés. Les États dépendants du tourisme mondial connaîtront une baisse drastique de la production de services et des recettes publiques. Sur le plan financier, l'incertitude sur les marchés aura pour impact de rendre davantage difficile l'accès aux capitaux mondiaux.

Sur le plan social, l'insuffisance des systèmes de protection et des

transferts publics ainsi que la fragilité économique des populations, aggravée par le confinement, pourraient annihiler les gains de plusieurs décennies de lutte contre la pauvreté. Une bonne partie de la population vivant de l'activité informelle et en l'absence de transferts publics conséquents, le maintien dans la durée des mesures de confinement semble intenable. Il pourrait même s'avérer contre-productif si la précarité sociale qu'il induit se traduit par des mouvements d'indignation et de révolte populaire.

Les finances publiques pâtiront également de cette crise. La chute des échanges commerciaux et le ralentissement de l'activité économique généreront des pertes de recettes significatives. De même, les mesures de riposte sanitaire, économique et sociale grèveront les budgets déjà exsangues. En conséquence, les déficits budgétaires en sortiront plombés et la soutenabilité des dettes souveraines mise à mal.

Après la propagation de la Covid-19 et la vague de mesures

L'UE ouvre ses frontières extérieures début juillet

L'Union européenne (UE) rouvrira complètement ses frontières intérieures d'ici fin juin et devrait commencer début juillet à lever les restrictions de voyages à destination ou en provenance de l'extérieur de l'UE, a annoncé samedi 6 juin la Commissaire aux Affaires intérieures, Ylva Johansson. S'exprimant devant la presse après une visioconférence entre les ministres de l'Intérieur des Vingt-Sept, Ylva Johansson, citée par le portail français spécialisé Air Journal, a précisé que la plupart des pays de l'UE (c'est le cas de la France) lèveront d'ici au 15 juin les contrôles aux frontières entre pays membres mais que certains (comme par exemple l'Espagne) attendraient néanmoins la fin du mois. "Cela signifie donc que les contrôles intérieurs aux frontières seront levés d'ici fin juin, j'imagine. Nous devrions envisager la levée progressive des restrictions aux voyages non-essentiels vers l'UE début juillet", a-t-elle dit.



L'interdiction des voyages non essentiels a été mise en place le 17 mars dernier entre les États membres et la Commission européenne pour lutter contre la propagation de la pandémie de nouveau coronavirus, et prolongée à deux reprises jusqu'au 15 juin. Une nouvelle prolongation "a été proposée jusqu'à la fin juin pour permettre de bien préparer une ouverture progressive ensuite" des frontières ex-

érieures, a déclaré la secrétaire d'État croate Tereziya Gras, dont le pays exerce la présidence semestrielle de l'UE. Pour sa part, la France avait évoqué la semaine dernière l'idée d'une réouverture des frontières extérieures au 1^{er} juillet assortie de restrictions pour les voyageurs en provenance de certains pays où l'épidémie du coronavirus continue encore à progresser.

FOOTBALL/MONTEE EN D1

Sébastien Pré : " C'est une fierté pour la Binah d'avoir un club en première division "

En tête du classement du championnat national de deuxième division de la Zone nord, l'Association sportive de la Binah vient d'être promu en première division suite à la décision de la Fédération Togolaise de Football de clôturer ce championnat et de procéder au classement définitif. Son président, Sébastien Pré, en homme heureux, se projette déjà sur la saison prochaine.

Hervé A.

Monsieur le Président, votre club AS Binah vient d'accéder en première division, quels sont les sentiments qui vous animent ?

Avant tout, je voudrais rendre grâce au Seigneur pour sa protection divine. Je voudrais aussi témoigner toute ma profonde gratitude au Ministre d'Etat Monsieur Solitoki Ezzo et tous les aînés et frères de la Binah pour leurs précieux soutiens moral et financier. Mes sentiments sont les sentiments de joie et de fierté que tous fils et filles de la Binah éprouvent comme d'habitude après une mission couronnée de succès.

Votre montée est-ce une surprise ou c'était dans vos objectifs dès le début de la saison ?

Surprise, oui et non. Oui, par rapport au dénouement de la saison à cause de la pandémie de coronavirus qui a démontré la vulnérabilité de tout le monde et nous a privés de la suite du championnat. Mais je peux aussi vous assurer que cette année, c'était le pari entre mes joueurs, le staff technique et notre direction.

Quelle est la difficulté première du championnat de la deuxième division ?

La première difficulté réside dans la mobilisation des moyens financiers. Vous connaissez sans doute la situation de nos clubs. Certes, nous faisons du sport amateur mais le football a tellement évolué que le mot "amateur" ne colle plus à ce que nous faisons. La mobilisation de ressources financières constitue la difficulté majeure de tous les présidents de club. Diriger une équipe de football dans notre contexte relève de la passion que d'autre chose. Une confiance, moi je n'ai jamais rêvé diriger une équipe de football même si le football reste ma discipline préférée.

La seconde difficulté est liée aux infrastructures. La plupart de nos stades ne sont pas aux normes. Et quand vous disputez un match, vous avez finalement deux adversaires : le terrain et l'équipe adverse.

Au-delà de cette difficulté, quel commentaire faites-vous du niveau du championnat de la deuxième division ?

C'est un championnat difficile à jouer du fait que nous luttons presque tous pour la même chose, c'est-à-dire la montée. J'ai pu aussi noter que la culture de la notion du football dans certaines localités mérite d'être revue. Du fait de la faible médiatisation de ce championnat, certains supporters parfois fran-



chissent la ligne rouge. Heureusement que le Comité Exécutif que dirige le Col. Akpovy Kossi ne ménage aucun effort pour sévir quand il s'agit des pratiques antisportives.

L'AS Binah vient d'accéder en Première division. Votre défi à relever ?

Le premier c'est le maintien. Le second c'est de défier nos limites.

Votre projet d'avenir à la tête de l'AS Binah

Les filles et fils de la Binah que nous sommes, nous allons nous concerter pour définir une stratégie

qui nous permettra de fédérer notre énergie pour une meilleure gestion de notre équipe sans oublier notre second club Boundja de Kétau qui est aussi une dynamique équipe de la préfecture. Aujourd'hui, le football est comme une entreprise. Il faut une équipe dans laquelle règnent l'esprit de solidarité et de complémentarité. Le football génère de gros sous mais en consomme autant. Et tout cela mérite une planification avec des objectifs à atteindre.

Est-il possible d'avoir deux équipes de la Binah en D1 ?

Pourquoi pas. C'est d'ailleurs

notre souhait.

Quelle leçon tirez-vous de la gestion du football quand on sait que vous êtes membre du Comité exécutif de la FTF ?

Beaucoup de leçons : d'abord la patience, la tolérance, la rigueur et surtout le fair-play. J'ai appris aussi à connaître l'homme. Si tu ne te bas pas pour ce que tu veux, alors ne pleure pas pour ce tu as perdu, dit-on. Le football a cultivé en moi le goût de l'endurance et de la gagne. Il n'y a rien de plus intéressant que de gagner à la sueur de son front.

Votre Mot de fin monsieur le Président.

Encore vous remercier pour l'opportunité et prier le Seigneur d'aider nos autorités à bouter cette pandémie de coronavirus hors de nos frontières pour que nous puissions retrouver la ferveur de nos stades. Je m'en voudrais bien de terminer sans témoigner toute mon admiration à tous ceux qui ont en charge la gestion du Sport dans notre pays sans oublier notre Président d'honneur qui fait beaucoup pour nous.

CLASSEMENT FIFA

Pas de changement au classement

Si le football a doucement repris ses droits dans divers championnats du monde, la propagation du virus Covid-19 reste toutefois un obstacle à la tenue des matches internationaux. Cela s'est à nouveau repercuté sur le dernier Classement mondial FIFA/Coca-Cola, qui ne connaît - logiquement - aucun changement.

La Belgique reste donc sur son trône devant la France et le Brésil, qui complète le podium. Suivent

l'Angleterre et l'Uruguay, toujours positionnés aux 4ème et 5ème rangs respectivement. Derrière, dans l'ordre, la Croatie, le Portugal, l'Espagne, l'Argentine et la Colombie sont en embuscade. Au-delà de ce Top 10, ce sont 200 fédérations qui n'attendent plus que se retrouver sur des terrains de football et bouleverser la hiérarchie mondiale. La reprise ou le début des qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022 dans chaque confédération sont no-

tamment attendues avec impatience et animeront les positions dans les mois à venir. Au niveau africain, le Sénégal mène la danse devant la Tunisie et le Nigeria. Les Éperviers du Togo stagnent à la 126e place mondiale et 34e africaine. La prochaine publication de ce classement est prévue pour le 16 juillet, "sous réserve de confirmation", précise la FIFA puisqu'aucun match international n'aura lieu d'ici-là...

ATHLETISME

Sebastian Coe proposé comme membre

La commission exécutive du CIO a dévoilé mercredi 10 juin, à l'issue de sa réunion en ligne, les noms des cinq personnalités qui seront proposées le 17 juillet à la 136ème session de l'instance pour devenir membres. Le président de World Athletics en fait partie.

Le premier sport olympique devrait donc être à nouveau représenté au CIO, après une parenthèse de presque 5 ans, ouverte fin 2015 par le départ forcé de Lamine Diack. Précision : Sebastian Coe devra abandonner son rôle de président de la société CSM, un cabinet de conseil, prestataire du CIO. Thomas Bach l'a expli-

qué en conférence de presse : " Sebastian Coe s'est engagé à changer son statut au sein de l'entreprise qu'il dirige actuellement en tant que directeur général. Il occupera désormais un poste passif. Les éléments qui l'attestent seront fournis avant le 1er juillet à la commission d'éthique du CIO. " Sebastian Coe deviendra membre du CIO dans le collège des fédérations internationales. La 136ème session sera également appelée, vendredi 17 juillet, à se prononcer par vote sur l'entrée de quatre autres futurs membres. Signe des temps : les femmes y sont au nombre de trois. La Cubaine Maria de la Caridad Colón Ruenes, la Croatie

Kolinda Grabar-Kitarovi?, et la princesse saoudienne Reema Bandar Al-Saud, deviendront membres de l'instance aux anneaux. Le Mongol Battushig Batbold sera lui aussi intronisé lors de la prochaine session. A la différence de Sebastian Coe, ces quatre futurs membres rejoindront le collège des personnalités individuelles. Leur statut ne sera donc pas lié à une fonction élective, dans une fédération internationale ou une organisation olympique. Avec ces nouveaux entrants, le CIO comptera en juillet prochain 39 membres féminines. Un record. Enfin, il sera proposé à la session du mois de juillet de prolonger le mandat du Chinois

Les joueurs peuvent à s'agenouiller pendant l'hymne

La Fédération américaine (USSF) a abrogé mercredi une règle qui interdisait aux membres de ses équipes nationales d'effectuer ce geste de protestation, et qui illustrait son " échec à répondre aux préoccupations des Noirs".

" Le conseil d'administration a voté (mardi) après-midi pour abroger la règle 604-1, qui obligeait nos joueurs à se tenir debout pendant l'hymne national", a indiqué mercredi l'instance.

Cette mesure avait été instaurée en 2017, juste après que la star de l'équipe nationale féminine Megan Rapinoe se fut agenouillée pendant le " Star-Spangled Banner", lors d'un match international en 2016. Elle se joignait alors au mouvement de contestation contre les violences policières faites aux Noirs, initié par l'ex-star du foot américain Colin Kaepernick. Lequel s'est ensuite fait traiter de " fils de pute" par Donald Trump et n'a plus joué depuis trois ans, blacklisté en NFL.

Or poser un genou à terre est devenu, depuis la mort de George Floyd le 25 mai, un geste emblématique de contestation de l'injustice raciale, lors des très nombreuses manifestations qui ont eu lieu aux États-Unis et dans le monde ces quinze derniers jours. En outre, exprimant leur solidarité avec les manifestants, des policiers se sont aussi agenouillés lors de rassemblements.

" Il est devenu clair que notre politique était erronée et portait atteinte au message important du mouvement Black Lives Matter" (la vie des Noirs compte), a reconnu l'USSF.

Zurich innove encore

Les organisateurs du meeting de Zurich, censé accueillir les finales de la Ligue de Diamant cette saison mais annulé en raison de la pandémie de coronavirus, ont annoncé mardi 9 juin avoir inventé un concept de compétition à distance totalement inédit.

A défaut du mythique Weltklasse, ils proposeront le 9 juillet prochain une compétition par équipe réunissant une trentaine de stars internationales sur des épreuves peu habituelles. Précision presque superflue : les athlètes se défieront à distance.

Les équipes des Etats-Unis, de l'Europe et du reste du monde seront aux prises dans sept stades différents sur trois continents, dont le Letzigrund de Zurich. Au 150 m féminin, Shauna Miller-Uibo, Allyson Felix et la Suissesse Mujinga Kambundji s'affronteront virtuellement depuis leurs lieux d'entraînement respectifs.

Un 300 m haies féminin mettra aux prises Dalilah Muhammad et Lea Sprunger, pendant que le concours du saut à la perche verra Sandi Morris affronter Ekaterini Stefanidi. Chez les hommes, Andre De Grasse, Omar McLeod et Jimmy Vicaut seront au départ du 100 yards, Noah Lyles et Alex Wilson se mesureront sur 200 m, le triple saut étant marqué par la présence d'Omar Craddock, Pedro Pablo Pichardo et Christian Taylor. Enfin, un 3x100 m féminin est prévu au programme, avec les Pays-Bas, la Suisse et les États-Unis. Une quatrième épreuve masculine sera annoncée ultérieurement.

Madrid prend position

Ça se bouscule pour accueillir la finale de la Ligue des Champions. Après l'Allemagne et le Portugal, un troisième pays vient de se proposer comme solution alternative après le renoncement probable d'Istanbul.

Le maire de Madrid, Jose Luis Martinez-Almeida, a expliqué sur la chaîne de télévision 13 TV que sa ville était prête à suppléer la capitale turque. " Je sais que des dispositions sont en train d'être prises, et je tiens à déclarer le soutien absolu de la mairie à cette finale de la Ligue des Champions si elle pouvait avoir lieu à Madrid", a déclaré le premier élu madrilène.

La rencontre était initialement prévue le 30 mai au stade Atatürk d'Istanbul, mais sa tenue en Turquie est aujourd'hui très douteuse. L'UEFA a constitué un groupe de travail censé étudier toutes les options possibles avant une réunion du comité exécutif de l'instance, le 17 juin, où une décision pourrait être annoncée. Lisbonne et Francfort auraient également fait acte de candidature pour organiser un " Final 8", avec les quarts-de-finale, les demi-finales et la finale.



Zaiqing Yu.

Atteint par la limite d'âge (70 ans) au 31 décembre 2021, il restera membre du CIO jusqu'à la fin de l'année 2025, en raison du " rôle

qu'il joue dans la société et le sport chinois". Zaiqing Yu est l'actuel vice-président du comité national olympique chinois.

Sur les principaux marchés de la capitale / D'après l'INSEED...

0,2 point de hausse des prix, tirés en mai par Tomates rondes et Carottes

Jean AFOLABI

En mai 2020, le niveau général des prix à la consommation s'est relevé de 0,2% consécutivement au mois précédent (+0,6%). Cette hausse est due à l'augmentation des prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,8%), «Biens et services divers» (+2,2%), «Communication» (+1,8%), «Santé» (+0,6%), «Restaurants et Hôtels» (+0,1%), «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%) et «Tabac et stupéfiants» (+0,1%). L'évolution de l'indice global est toutefois amoindrie par la baisse des prix des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-2,5%), «Transports» (-0,5%), «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (-0,2%) et «Loisirs et culture» (-0,1%), fait remarquer l'Institut national de la Statistique et des études économiques (Inseed).

En effet, précise cette source, la hausse de l'indice de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» résulte de l'appréciation des indices des postes suivants : «Légumes frais en fruits ou racine» (+6,8%) ; «Tubercules et plantain» (+7,0%) ; «Autres fruits frais» (+10,6%) ; «Autres matières grasses» (+14,7%) ; «Légumes secs et oléagineux» (+1,4%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (+1,6%) ; «Pâtes alimentaires» (+0,7%) ; «Viande de Bœuf» (+0,7%) ; «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (+0,7%) et «Farines, se-



moules et gruaux» (+1,7%). La hausse observée au niveau de l'indice de la fonction de consommation «Biens et services divers» est le fait de l'appréciation entre autres des indices des postes «Autres services non compris ailleurs» (+6,1%), et «Appareils et articles pour soins corporels» (+3,0%).

L'évolution de l'indice de la fonction «Communication» est portée par celle du poste «Communication téléphonique» (+2,2%). Les postes «Médicaments traditionnels», «Médicaments modernes» et «Appareils et matériel thérapeutiques» ont imprimé l'appréciation de leurs indices respectifs de 5,0%, 0,3% et 0,4% à la hausse de l'indice de la fonction «Santé». Les indices des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels», «Articles d'habillement et chaussures» et «Tabac et stupéfiants» se sont modérément appréciés respectivement chacun de 0,1%, en raison entre autres de la hausse des indices des postes «Restaurants, cafés et établissements similaires» (+0,1%), «Chaussures enfants» (+1,8%), «Nettoyage et blanchissage des vêtements» (+2,0%) et «Tabac et stupéfiants» (+5,0%).

Les postes dont l'évolution des prix a contribué à la baisse des indices des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles», «Transports», «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» et «Loisirs et culture» sont : «Electricité» (-10,7%) ; «Combustibles solides et autres» (-6,8%) ; «Combustibles liquides» (-1,8%) ; «Alimentation en eau» (-0,8%) ; «Carburants et lubrifiants» (-1,5%) ; «Entretien et réparations de véhicules particuliers» (-0,8%) ; «Mobilier pour chambre à coucher et salle de bain» (-2,8%) ; «Autres ustensiles de cuisine» (-1,3%) ; «Autres mobiliers de maison et articles d'ameublement non déclarés ailleurs et réparation» (-1,9%) et «Articles de ménage en textiles» (-0,1%) et «Appareils de réception, enregistrement et reproduction» (-0,3%). L'Institut national de la Statistique précise en outre que la chute observée pour les prix des postes «Electricité» et «Alimentation en eau» est l'effet immédiat des mesures sociales prises par les autorités pour soulager les populations du fait de la pandémie de la COVID-19.

Les produits en hausse de prix

L'augmentation du niveau des indices observée en mai 2020 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : «Tomates rondes (Pomme)» (+41,0%) ; «Carottes» (+21,9%) ; «Banane plantain mûre» (+19,0%) ; «Igname» (+9,0%) ; «Bananes douces» (+16,7%) ; «Pomme fruit» (+12,6%) ; «Décou (Noix de palme)» (+17,2%) ; «Arachide décortiquée crue» (+10,0%) ; «Sésame» (+2,2%) ; «Haricots rou-

ges secs» (+0,3%) ; «Gboyébessé (Piment vert)» (+13,1%) ; «Akanhoun (Potasse)» (+4,1%) ; «Gingembre frais» (+4,1%) ; «Vermicelle» (+2,0%) ; «Tripes et abats de bœuf» (+3,7%) ; «Viande de bœuf avec os au kg» (+0,8%) ; «Viande de bœuf sans os au kg» (+0,4%) ; «Cossette de manioc» (+17,2%) ; «Agbélina (Manioc râpé)» (+3,7%) ; «Akpan» (+2,8%) ; «Ablo» (+1,2%) ; «Mawoè (Mâis en pâte)» (+1,1%) ; «Frais de mouture de maïs» (+8,2%) ; «Cure dents» (+4,7%) ; «Couche jetable bébé» (+0,3%) ; «Appel Heure creuse TOGOCEL» (+18,8%) ; «Appel Operateur 1» (+17,8%) ; «Appel Heure normale TOGOCEL» (+16,2%) ; «Appel Zone 3 (TOGOCEL vers France)» (+1,1%) ; «Médicaments antipyrétiques, anti-inflammatoires non stéroïdiens» (+8,7%) ; «Thermomètre médical» (+6,1%) ; «Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)» (+1,1%) ; «Sandale pour enfants» (+1,8%) ; «Slip fillette» (+3,9%) ; «Slip garçon» (+3,9%) ; «Chaussure plastique pour homme» (+1,4%) ; «Nettoyage à sec de boubou» (+21,2%) ; «Nettoyage à sec d'un ensemble dame» (+7,7%) ; «Pressing de veste homme» (+5,9%) ; «Cigarette ordinaire importée (FINE)» (+14,1%) et «Cigarette de luxe importée (ROTHMANS)» (+4,5%).

Les produits en baisse de prix

Les prix ayant enregistré une baisse se rapportent entre autres aux variétés «Prix d'un consommateur-type d'électricité» (-10,7%), «Charbon de bois» (-6,6%), «Bois de chauffe» (-14,5%), «Pétrole lampant



à la pompe» (-5,9%), «Prix d'un consommateur-type d'eau» (-3,8%), «Essence «SUPER» dans les stations-services administrés» (-3,1%), «Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés» (-2,2%), «Lavage et graissage d'une moto chez 1 particulier» (-1,5%), «Remplacement de plaquettes de freins» (-1,5%) ; «Matelas mousse» (-5,7%), «Mortier» (-10,9%) et «Radiocassette importée» (-3,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,1% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,5%. L'indice des prix des «Produits frais» a augmenté de 0,8%, tandis que les prix des produits énergétiques a fléchi de 4,6%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux se sont appréciés de 0,4% alors qu'ils diminuent de 0,3% pour les produits importés. Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est la résultante de l'augmentation des prix des produits des secteurs primaire (+1,4%) et secondaire (+0,1%) amoindrie par la baisse des prix des produits du secteur tertiaire (-0,2%). Pour ce qui est de la durabilité, la

hausse observée provient de l'augmentation des prix des produits «non durables» (+0,3%) et «durables» (+0,8%) atténué par les prix des «services» (-0,2%).

En évolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de mai 2020 a augmenté de 1,3% comparativement à celui du mois de février 2020 (évolution trimestrielle). L'Inseed impute cette hausse essentiellement à la progression des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+6,0%), «Biens et services divers» (+2,6%), «Articles d'habillement et chaussures» (+0,8%), «Santé» (+1,0%), «Restaurants et Hôtels» (+0,2%), «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,6%) et «Tabac et stupéfiants» (+0,2%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'évolution des prix des «Produits frais» (+7,8%), des produits «Hors Energie et Produits frais» (+0,8%) atténué par les produits de l'«Energie» (-10,5%).

Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique essentiellement par l'augmentation des prix des produits locaux (+2,2%). La hausse trimestrielle du niveau général des prix est induite, du point de vue de la durabilité, par l'augmentation des prix des produits «Non durables» (+2,9%) ; «Durables» (+0,9%) et des produits «Semi-durables» (+0,7%) jugulée par la

(suite à la page 7)



TCE

2020

GAGNES JUSQU'À

10 MILLIONS

AU TIRAGE

DU 24 JUILLET 2020 À NIAMEY





NUMERO DE TIRAGE SITUÉ
DANS LA ZONE DE GRATAGE

Jouez petit et Gagnez gros !



Vivre avec le VIH

Ces séropositives à l'épreuve de la survie

Etonam Sossou

Très souvent démunies, les séropositives sont contraintes d'exercer de petites activités génératrices de revenus. Le tout dans l'anonymat.

Ce matin comme de coutume, Rose, 37 ans est à son poste. « Il faut bien que je nourrisse ma famille », confie-t-elle. Un parasol lui sert d'abri de fortune, ainsi qu'à sa marchandise constituée d'une caisse contenant bananes, papayes, oranges, avocats etc. Mais c'est surtout la vente des crédits de communication ainsi que le transfert d'argent (Tmoney et Flooz) qui représentent son principal fonds de commerce. « S'il vous plaît, soyez discret. Les gens ici ne savent pas que je suis malade. S'ils l'apprennent, je risque de perdre certains clients et d'être obligée de partir », implore-t-elle, les yeux presque larmoyants. Nous sommes presque gêné d'ainsi violer le quotidien de cette séropositive, qui ne demande qu'à s'intégrer. Tant pis pour le dictaphone. L'enregistrement se fera de mémoire. Nous discutons comme de vieux amis avec elle, debout à côté du kiosque. « Je suis au courant de mon statut sérologique depuis 7 ans. Grâce à une Ong, j'ai fait une

formation en savonnerie et reçu un capital de 50.000 F pour me débrouiller. Mais faute de clients, j'ai dû faire autre chose. En fonction des saisons, je fais différentes activités », explique Rosine.

Le centre dont elle parle, c'est « Confiance », une Ong. Cette dernière, devant le dénuement de ces personnes vivant avec le VIH, a décidé de les former aux activités génératrices de revenus pour les aider à se prendre en charge. « Nous ne pouvions supporter tous leurs frais. Pour les responsabiliser, elles doivent rembourser une partie des micro crédits qu'on leur octroie », déclare Assibi Nagbing, assistante sociale à la Confiance. « Il m'arrive d'avoir un bénéfice d'environ 2.000 F par jour », confie Rose. A peine de quoi nourrir ses trois enfants et son conjoint, séropositif également.

La situation de Ruth, propriétaire d'un petit commerce également, non voyante séropositive de 32 ans est encore plus difficile. « Je suis victime des moqueries au quartier à cause de mon handicap. S'ils savaient que je suis séropositive, ça serait pire », déplore-t-elle. Ce sont principalement les Ong qui viennent en aide à ces femmes, à l'instar de la « Confiance ». Les formations sont dans le

domaine de petites activités commerciales, génératrices de revenus. « Si nous ne formons que les femmes, ce n'est pas par ségrégation. Mais vous savez, on parle beaucoup de féminisation de la maladie avec environ quatre femmes pour deux hommes contaminés. Les femmes viennent en avant, tandis que les hommes campent sur leur position en se considérant comme non malades », explique Assibi Nagbing.

Autre quartier de Lomé, autre cliché avec Akouto. Aujourd'hui dans son salon de coiffure, la jeune fille qui l'aide souvent a pris sa pause et l'on peut parler sans risque. De son côté, après avoir été rejetée par sa famille, c'est un parent assez éloigné qui a accepté de la soutenir pour équiper son salon de coiffure, dans l'anonymat « Vous savez, le plus dur pour moi, c'est d'être obligée de mentir à mes clientes et mes proches, qui sont en fait devenus des amis. Je ne sais pas comment ils réagiraient s'ils l'apprenaient, mais je ne peux pas prendre de risques », lance-t-elle, fataliste.

Tant bien que mal, les Ong continuent de former les séropositives dans la mesure de leurs moyens, mais à doses de plus en plus homéopathiques, faute de financements.

Pour une fin définitive des mariages précoces au Togo

« Il faut attaquer le mal à la racine », selon Assoumanou Nihade

Etonam Sossou

Assoumanou Nihade est lauréate du concours Blog4Dev 2020 au Togo, lancé par la Banque Mondiale en octobre 2019, sur le thème : « Quelles solutions pour mettre fin aux mariages précoces dans votre pays ». La jeune togolaise s'est projetée dans le futur, en 2050, où elle dialoguera avec sa petite fille sur les différentes étapes dans la lutte pour l'éradication définitive des mariages précoces au Togo. « Eh bien, tu sais, ici au pays le problème était beaucoup plus récurrent dans les communautés musulmanes et faisait partie de us et coutumes. L'action première a donc été d'impliquer les chefs traditionnels et religieux dans le combat, en organisant des discussions ouvertes en français mais aussi dans les langues locales ; des dialogues pour expliquer les raisons de la lutte contre le mariage précoce et les inviter à s'y joindre. Cela n'a pas été évident mais c'était important de les rallier à la cause. Après cette étape, des efforts de sensibilisations ont commencé dans les villages. Ils se déroulaient en langues locales et expliquaient les conséquences de ces mariages sur la santé et l'avenir des jeunes filles qui en étaient victimes. Il y avait aussi des séances de discussions entre les hommes et un animateur pour transmettre les valeurs des 'vrais hommes' : ceux qui ne détruisent pas l'avenir de leurs petites sœurs ou filles mais aident à le construire. Et puisque les chefs religieux s'impliquaient aussi, il n'était pas rare de voir des imams prêcher des messages de sensibilisation sur ce sujet pendant la prière, pour expliquer

que la mauvaise interprétation des textes religieux était aussi à la base de cette pratique. La nouveauté qui fascinait encore plus ? C'est que dans les différentes communautés, les chefs de quartier ou de village désignaient des personnes qui étaient censées être leurs yeux et oreilles, des jeunes qui étaient à l'affût des nouvelles et qui devaient

travailler des naissances ont été améliorés », raconte à Assoumanou Nihade (Nana), sa petite fille, qui à force d'écouter fréquemment sa grand-mère relater l'histoire, a fini par se l'approprier.

Selon la lauréate togolaise du concours Blog4Dev 2020, plusieurs initiatives ont été prises pendant des années à l'encontre des mariages



rapporter l'information au chef dès qu'ils apprenaient que le mariage d'une mineure était en cours de préparation. Grâce à ces informateurs, plusieurs jeunes filles furent sauvées et les parents et futurs maris, une fois interpellés par les autorités locales, devaient accomplir des travaux d'intérêt général comme sanction. Dans le même temps, l'éducation et l'accès des jeunes filles à la santé reproductive ont été développés dans tout le pays pour éviter les grossesses précoces qui étaient souvent une des raisons pour lesquelles une fille entrait en ménage trop tôt. Et puis comme les jeunes adolescentes font souvent physiquement plus vieille que leur âge ; une nouvelle loi a rendu obligatoire la présentation des actes de naissance des deux futurs auprès des autorités pour être sûr qu'ils ne soient pas trop jeunes, aussi bien pour les mariages traditionnels que religieux. Du coup, les systèmes d'enregis-

trés précoces et leurs conséquences négatives, sans pour autant en venir à bout du phénomène. « Mais alors que la solution définitive semblait avoir été trouvée, les chiffres révélaient que le combat était loin d'être terminé. On a donc compris qu'il fallait s'attaquer à la racine du mal pour en finir. Car quand on coupe les racines d'un arbre, il tombe et ne repousse plus » relève-t-elle avec optimisme.

Lancé en 2014 par l'antenne de la Banque mondiale au Kenya, le concours #Blog4Dev invite chaque année les jeunes à s'exprimer sur un enjeu crucial pour le développement économique de leur pays. Cette initiative permet d'impliquer la jeunesse africaine dans le développement du continent et fournit aux jeunes une plateforme pour partager leurs points de vue et leurs solutions sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Le concours est devenu régional en 2018.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

Les banques du Togo s'adjugent 231 milliards cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 9 juin 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.269,946 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 231,800 milliards, contre 217,200 milliards la semaine dernière. L'opération arrive à échéance le lundi 15 juin 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,5000%.

Au total, quatre-vingt-cinq (85)

établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 947,563 milliards et 501,787 milliards. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec 483,663 milliards, du Bénin avec 423,800 milliards, du Burkina Faso avec 337,772 milliards. Le Niger s'adjuge 302,910 milliards. La Guinée-Bissau fait 40,651 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications est ressorti à 5.185,4 milliards en mars 2020, contre 4.893,2 milliards un mois plus tôt, soit une hausse de 6,0%. Le montant moyen retenu au terme des adjudications s'est situé à 3.768 milliards, en hausse de 2,1% par rapport au mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,75% en mars 2020, contre 2,80% en février 2020.

Sur les principaux marchés de la capitale / D'après l'INSEED...

0,2 point de hausse des prix, tirés en mai par Tomates rondes et Carottes

(suite de la page 6)

baisse des prix des « Services » (-1,8%). Les variations respectives des prix des produits des secteurs primaire (+10,1%), secondaire (+0,5%) amorties par les prix des produits du secteur tertiaire (-1,8%) ont contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix.

En glissement annuel

En glissement annuel (par rapport à mai 2019), le niveau général des prix a connu une augmentation de 1,2% due aux fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,6%); « Communication » (+4,3%); « Articles d'habillement et chaussures » (+2,2%); « Biens et services divers » (+3,8%); « Restaurants et Hôtels »

(+0,8%); « Enseignements » (+4,9%); « Santé » (+2,2%); « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,7%) et « Loisirs et culture » (+0,5%);

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel, est la résultante de l'augmentation des prix des produits « Hors Energie et Produits frais » (+2,0%) et des « Produits frais » (+1,1%) amortie par la baisse des prix des produits de l'« Energie » (-6,4%)

Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits « locaux » (+1,7%). Quant à la durabilité, la progression du ni-

veau général des prix sur le plan national a été influencée par l'augmentation des prix des produits « Non durables » (+1,0%); des « Services » (+1,9%) et des produits « Semi-durables » (+1,9%) atténué par les prix des produits « Durables » (-0,6%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs « secondaire » (+0,7%); « tertiaire » (+1,9%) et les prix du secteur « primaire » (+1,5%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, est de 0,8% en mai 2020 (0,7% le mois précédent).

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1522
DE LOTO BENZ DU 18 - 03 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1523 de LOTO BENZ de ce mercredi 25 Mars 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont enregistré dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, LOME, la capitale a recensé respectivement auprès des opérateurs 30128 et 70333, un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1534 de LOTO BENZ du 10 Juin 2020

Numéro de base

69 25 49 02 52



Togocel **LEGEND⁺**

PETIT MAIS COSTAUD



À **8000** ^{FCFA} seulement

+800 FCFA de crédit de communication gratuite



Double SIM



Radio FM,
MP3 MP4



Slot microSD
jusqu'à 8Go

800 F CFA de communication offerte sur une SIM Togocel avec un téléphone Legend+ : 600 F CFA vers le réseau Togocel et 200 F CFA vers tous les réseaux (valide 1 jour).
Pack et téléphone en vente en agence Togocom dans la limite des stocks disponibles.